

**De la liberté de
conscience et de
culte à Haïti**

Henri Grégoire

LIREGRATUITEMENT.COM

**De la liberté de
conscience et de culte à
Haïti**

Henri Grégoire

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

RUE DE TAUGIRA.ED, N

JUILLET i8â4*

!^A 2. i-j ç, lo

HARVARD COaEGE LIBRARY • FROM THE LIBRARY OF
OOMTK ALFRED BOULAY DE U MEURTHC APftIL 1927

DE LA UBERTÉ

DE

A HAÏTI

Je n'ai aucun droit d'intervenir dans les affaires ecclésiastiques^ civiles et politiques des Qaïtiens ; ^ils attachent de l'intérêt aux écrits que je leur adresse > c'est un acte de confiance volontaire envers un homme qui leur est connu par une affection sincère pour les honnimes de toutes les couleurs et qui s'est dévoué, dès sa jeunesse , à la défense des opprimés , spécialement^it à celle des enfajas de l'Afrique ; mais à leur tour , seraient-ils devenus oppresseurs? GéBt Paccusation dirigée contre quelques'i

uns d^eux , par quelques méthodistes installes à Haïti^ où ils ont forme un petit troupeau de prosélytes.

M. de Fernex, ministre gene'vois, dans un discours adressé, naguère, au consistoire de son Eglise , parlait des mouvemens que les méthodistes excitent dans tous les pays chrétiens (i). Un autre ministre, M.Chenevière, se plaint, avec amertume , des

hostilités contre l'Eglise de Genève, par les méthodistes (2). Ce témoignage de deux persennages distingués parmi les calvinistes, pourrait-il être suspect? Il est fortifié par celui d'un savant médecin de la même communio, établi à Haïti,

(1) Discours prononcé au consistoire de l'Eglise de Genève, le 14 janvier 1819, par Fernex, pasteur. In-8° Genève^ 1819, p. il.

(a) Causes qui retardât chez les réformés les progrès de la théologie, par Chêne vie re, :!• édition, in-12. Genève, 1820, pag. viii de FayUnt-^propos.

dont la" lettre, sous mes yeux, s'annonce d'une ' manière défectueuse aux méthodistes de cette contrée.

Ce tableau serait bien rembruni, s'il était vrai, comme l'assument d'autres personnes revenues de cette île, qu'un jeune homme, fanatisé par eux, ait porté sur sa mère une main sacrilège.

Mais comment concilier ces détails avec les plaintes qu'on fait retentir dans les journaux, et que m'envoient d'Angleterre des hommes respectables, sur les persécutions exercées, disent-ils, contre les méthodistes du Port-au-Prince? Est-il vrai que, dans les pratiques de leur culte, ils aient été insultés, assaillis de pierres, et même en danger de perdre la vie? Le seul article sur lequel ces relations contradictoires soient d'accord, c'est à louer la sagesse et la bienveillance du président de la république.

Sans ce à divergence de narrations y quel moyen d'atteindre et de saisir: la. vérité? N'en serait-il pas coHune de la presque totalité' des disputes^ oii les griefs respectifs sont exagérés et les torts partagés?

Tomdfois^ en admettant comme foiidées les réclamations des méthodistes, on pourrait demander encore si au lieu d'être attaqués comme^sectairei^ , ils ne l'ont pas été comme blancs^ ou comme étrangers^ d'fiçirèsdes soupçoî^ sûrement erronés > et cependant naturels chez un peuple rendu à la ^ liberté par son courage, mais.i^égé par des hordes d'es|>iDns:qui, après avoir joué leur rôle d'iuÊmie, redennent en Europe mendier le salaire de leurs turpitudes.

Dans les doléances envoyées d^Haïti à mes amisd^ Angleterre, il est dit qûe'« quand on jette des pierres-,)> à ces méthodistes , le coup re-

)> jailUt sur plasieurs noyembV^s du » parlmnent britannique leurs^'parr » tisans , et sur certains «'v4%àe6)) (anglicans) auxquels cette agrès- » sion donne la xoesure dejice que .)) l'on ferait contre eux , jsi on avait ^) le pouvoir. »

Cette insinuation me paraît maladroite > car elle rappelle , k i quiconque . réfléchit > que dans les îles britanniques sept millions et plus de catholiques^ presque tous Irîanr dai3, n'ont pas mêmePétendue-de liberté religieuse accordée aux jui& et aux quakers , qui du moios peu<vent être ^ mariés et inhumés : sans l'intervention des xrdiiistres anglicans; que réceinsnent encore le docteur Blake > archidiacre catholique de. Dublin ^ ayant récité une prière sur la fosse . d^iîn catholique , à FinôtôBl} le- docteur Magée , archevêque protestant, lui a fait signifier qu'il n^avait pas ce

droit (i) (le elergë catholique vient enfin de l'obtenir)j que ces sept millions de catholiques sont contraints de payer la dime au clergé anglican^ et contraints^ dans leur pauvreté , d'économiser

quelques deniers de misère pour entretenir les temples angU-
cans^ tandis que beaucoup de leurs églises d'Ir^ lande tombent
en ruine (2). Que de ces sept millions de catholiques^ condam-
nés à Fexhérédation politique , aucun ne peut siéger au parle-
ment^ pour y défendre les libertés nationales y conquises jadis et
maintenues par leurs ancêtres catholiques. Etaient-rils protes-
tans cet Alfred , si justement appelé le Gr^andy ce saint Edouard
, et ce Langhton ,

(1) y. Le Journal Real Jobn Bull, 18 septembre i8a3, pag. 3o6y
3« coloupe.

(ji) y, dans les journaux angolais les détaIU de la séance de la
cbaihbre des communes du 2 1 juin dernier.

(7) archevêque de Cantorbe'ry , qui , à la tête des barons ca-
tholiques, força le roi Jean à donner la grande Charte?

Après cela, faites de belles harangues sur la justice , et pérorez
e'ioquemment sur la reconnaissance.

Récriminer , je le sais , n'est pas re'pondre. A Dieu ne plaise
que , par ces allégations , je veuille justifier ni atténuer le tort
d'un attentat contre la liberté' de conscience ; mais pour la gra-
vité' des faits et la durée des persécutions, comparez Pagression
d'une poignée d'hommes coupables contre une poignée d'étran-
gers méthodistes > avec l'iniquité persévérante, pendant des
siècles, d'un peuple qui ravit les droits politiques, et une partie
des droits religieux à sept millions de catholiques ses concitoyens
; iniquité qui rejaillit et frappe sur tous les catfioUques des autres
contrées. La douleur et la vérité m'arrachent ces réflexions sur

un peuple qui, d'ailleurs, a tant fait pour la gloire de l'humanité, qui a tant de titres à l'estime, tant d'hommes reconnaisables, et, des droits à ma reconnaissance personnelle.

On ne manquera pas d'objecter que « cette persécution dont on s'efforce vainement de pallier l'odieuse sous le voile d'incapacité ou de restriction, comme l'appelait Warburton, évêque de Gloucester, est

£ » due sur des motifs politiques

motifs politiques, raison d'Etat, qu'un pape a très énergiquement nommée raison du diable, excuse hâchée de toutes les tyrannies. La vraie politique, la seule digne de ce nom, est une brandie de la morale; si, dans la pratique, vous lui ôtez ce caractère, la politique n'est plus qu'une parodie criminelle de la justice et une fourberie.

Pour un moment, admettons l'hypothèse qu'un parlement eût-

(9) lique, non content de refuser les droits politiques à sept millions de protestants, sur vingt millions de citoyens, les condamne à se faire marier, enterrer par le clergé catholique, et à le nourrir : de quelles justes clameurs ils feraient retentir le monde ! Il en serait de même de ces colons planteurs des Antilles, qui tant de fois nous ont vanté la félicité de leurs esclaves, à laquelle ceux-ci s'obstinent à ne pas croire.

Si les rôles étaient changés et que le Créateur noircît l'épiderme de ces colons, tenez pour certain qu'à l'instant ils changeraient de langage. Telles sont la faiblesse et l'inconséquence des hommes; leurs opinions sont, d'ordinaire, subordonnées à leurs

intérêts ; par là s'explique la résistance opiniâtre à l'émancipation entière des catholiques , qui , sur le ban des évêques anglicans, n'ont guère trouvé de défenseursv que Watson et le vénérable Bathurst.

(io)

Il m'est doux de présenter en contraste la conduite de la France , quî^ dès les premières époques de sa reVolution, rendit la plénitude des droits politiques et religieux aux juifs, aux protestans, aux anabatistes. Celui qui rappelle ces faits, s'honore d'avoir, comme représentant de la nation, contribué k un acte de justice qu'il avait antérieurement provoqué par ses écrits.

Ces préliminaires nous ramènent à la question complexe de tolérance religieuse et de tolérance civile.

Sans cesse l'ignorance et la mauvaise foi entourent de nuages cette matière tant de fois débattue, parfaitement éclaircie , et sur laquelle, d ans l'impossibilité de dire quelque chose de neuf, ou est presque réduit à répéter :

La tolérance religieuse qiû envis a gérait tous les cultes comme éga-

(li)

lement utiles et vrais, ou comme nuisibles , faux et indiffÉrens , ne serait guères qu'un athéisme pratique.

Un être raisonnable ne peut être indifférent sur la religion , car la gloire de Dieu et le salut de notre ame^ voilà le but final auquel nous devons tout rapporter dans notre court pèlerinage sur la terre qui n'est que le vestibule de l'e'ternite'.

// rù y a qu'un Seigneur ^ une foi y un baptême (i). Il ne peut exister qu'une religion véritable , puisque la ve'rite' est une , et comme l'a dit celui qui est la ve'rite' même, il n'y a qu'un bercail y dès -lors qu'une voie pour arriver au ciel. Dans beaucoup de so-cie'tés protestantes les latitudinaires s'efforcent actuellement d'élargir cette route que Jésus-Christ déclare très-étroite. Invariablement

(i).Epbèse, 4* ^'

attachés à sa doctrm^e lious tenons et nous tiendrons toujours à» x^ette arche ^ dont celle de Noè était le type, et hors de laquelle il n'y ay art que naufrage , à cette église catholique, apos-tolique et romaine >. sonvent nommée dans les débats duparle-ment d'Angleterre, V ancienne foi, V ancienne religion , V an-cienne église y même^zv des évêques.anglicans qui avouent par-là que le protestantisme est une nouve?\ité.

Méritent-ils une- réponse sérieuse les hommes qui, parce que nos dogmes sont exclusifs, accusent l'Eglise catholique d'être sanguinaire , comme si elle ordonnait de haïr, de maltraiter ceux qui ne partagent pas notre croyance, tandis qu'elle prescrit au contraire de les aimer, de leur faire du bien. La parabole du Sa-maritain est l'emblème attendrissant sous lequel Jésus-Gbr i s t ineul que ce commandement céleste.

Mais peut'- ou aimer un homme qu'on regarde^ connoie damne? Eh!

qui vous a révélé que tel homme vivant soit damne'? C'est peut-être un präcfestiné , un vase d élection ; se constituer juge de son état futur, c'est envahir les droits de Dieu qui, jadis ayant tiré nos ancêtres des ténèbres du paganisme, n'estpas moins

puissant pour ramener à la vérité > à la vertu, celui qui est ^aré dans la route du vice et de l'erreur. Tout don parfait Tjient d/en haut (i). La grâce triomphera peut-être dans son ame sous des formes inapper-r çueà , mais non moins merveilles que la conversion de saint Paul ren^ versé sur là route de Damas, oîi, sui^ vaut l'expression d'un orateiir chrétien, il tombe percuteur i il se relève ajxkre. »

Lhinitié catholique repoussera ton*

•^wriMH^M«iMH«Mi»A'i*«MMM

(i) Jact>b. 1. «7.

(i4) jours cette tolérance religieuse , ou plutôt irrélégieuse, qui serait un amalgame incohérent et coupable de l'erreur et de la vérité ^ de la sagesse et de la folie , de la lumière et des ténèbres.

n n'en est pas de même de la tolérance civile, expression improprie qui, sans approuver tous les cultes, assure à chaque homme le droit naturel d'exercer, à ses risques, celui qu'il a choisi.

La religion est le rapport indivi* duel de l'homme à Dieu. Les opinions religieuses sont le résultat des opérations de son intelligence trop souvent égarée , par des motifs secrets qu'il ne sait pas toujours apprécier , et dont il ne doit compte qu'à Dieu ; s'il se trompe c'est son affaire ; on lui doit quelquefois des conseils, et toujours des prières , pour demander au ciel de l'éclairer ; mais doué d'un libre arbitre, dont il

Seul user ou abuser, il est maître e suivre ou de rejeter ces conseils , autrement la religion ne ferait que des opprimés et des hypocrites.

- La liberté de penser a pour conséquence immédiate la liberté de publier ses pensées , d'y conformer sa conduite en ce qui ne blesse pas la morale naturelle ni les lois , consé[^] quemment le droit d'y joindre les actes du culte extérieur, de se réunir à ceux qui pensent comme lui , pour l'exercer. A cette réunion , seulement , commence la surveil-[^] lance du magistrat, qui n'a pas le droit d'intervenir dans les choses de la conscience. La conscience est une forteresse où il ne peut pénétrer.

L'orthodoxie et l'hérésie sont hors de sa, compétence. Tout ce qu'il

rut, tout ce qu'il doit, concernant culte extérieur, c'est d'empêcher qu'on, ne trouble sa paix, et qu'il nie trouble celle des autres;. Si un

culte est cause ou occasion de quelque désordre contre la tranquillité publique , les citoyens , pour le réprimer , sont dans le cas d'invoquer l'autorité civile; mais aucun d'eux n'a le droit d'usurper cette autorité, ni de se substituer à la loi, dont les magistrats sont les organes chargés de l'appliquer.

Ces principes simples et irréfragables , jadis méconnus chez vos voisins des Etas-Unis, y sont actuellement en pratique, puisqu'un savant Israélite , M. N oah ,, était dernièrement Sdkerif de New-Yorck,et qu'un prêtre catholique, dont je regrette d'avoir oublié le nom, vient d'être nommé membre du congrès ; mais ces re[^]publicains peuvent-Us concilier leur déclaration des droits avec Fes-« clavage de seize cent mille Africains ; ils ont repoussé la noblesse de parchemins, quand repousseront-iis le

stupide préjugé de ïa noblesse de Ik couleur?

Plusieurs {Philosophes de Panticjuité nous ont laissé de belles maximes de morale; mais aucun, avarit Jésus-Christ, n'atteignît la doucetiif, la sublimité de ces'pre'ceptésiïvins :

« Vous àimere^i)ieusiii< tomes chd- » ses, et le prochain comme vdu-)) mènies.' Fàité^ pour les ^utrçs ce)) que vous. désirez qu'bn fasse pour :» vous. Âîmëi vôë^tennemis, fiiites)> du bien à'tîeuVqtiâ ^Vpus haïssant.

» Vôilk la loi et les pr6|^étés fl). »

Il blâme deux disciplesMt{ui voulaient faire descendre lé feu du èièl feiir une ville des Samàritaihs^^ qtiî'fe^avaît pas Voulus- recevoir ^2). Et quand il confère à ses apôtre^ la mission ^Pa'nnôtaîèei* FEvangilfe , parle-t-il de

' (i)^Matîi.i9. 19 et 22. 37-39.-^Marc. la, 30-3i. — Matt. 5. 4\$:

*

(2) Luc. 9» 62 et suiv.

violence contre ceux qui refuseront de les accueillir ? Il veut seulement qu'en sortant de leur ville, ils secouent la poussière de leurs pieds (i) • Les injonctions et les faits qu'on vient de citer, seront à jamais l'arrêt irrévocable > l'anathème lance contre les persécuteurs; quand j'enteT^dç parler de chrétiens qui persécutent ^ je suis tenté de. croire qu'ils n'ont pas lu TE vaïigîle.

. jTous les chrétien^ instruits savent qvie ces rnots : (Jontrains - les d^entrç^ {2), dont le sens fut si souvent dénaturé par l'ignorance et la pjius insigne mauvaise foi , ne signifient que les exhortations

ressantes de la charité. Ce sont es expressions dont se sert l'Ecriture, en parlant de Loth, qui invite

(i) Math. 10. i4» — Març. 6. n. — Lue. 9.

5 et 10. 11. — Act. i3. 5 et 22. 23.

(2) Luc. i4* 23.

les aoges à entrer dans sa maison (i) ; et les expressions de Lydie, lorsqu'ayant reçu le baptême , ainsi que toute sa famille , elle presse saint Paul et ses compagnons d'accepter chez elle l'hospitalité' (2).

Quoique notre divin Rédempteur, au risaue d'être calomnie, mange avec des pécheurs, pour les convertir, il reconunade de se préserver du levain des p?iarisiens{5}.

Il veut même qu'on regarde comme un publicain et un pharisien celui qui n'écoute pas l'Eglise (4)^ avertissement salutaire pour mettre en garde contre des se'ductions oii la foi ferait naufrage. C'est dans le même sens que saint Paul recommande d'éviter la société d'un for-

(1) Gènes. 19. 3»

(a) Âct. 16. i4* i5.

(3) Matb. 16. 6 et 11.

(4) Ihid. iS. 17.

nicateur (i)j de na^pas se lier avec des infidèles (2), de fuir un heVe'tique qu'on a repris deux fois sans succès (3). C'est dans le même sens que saint Jean ne veut pas même saluer Phêrétique (4). Mais ils n'interdisent pas les rapports de bienveillance ni les

liaisons de commune utilité' et de services réciproques dans la vie civile. Héritiers de la doctrine et des exemples de Jésus- Christ , les saints pères , dans leurs écrits , attestent que l'esprit de l'Eglise fut toujours de ne forcer personne dans l'usage de sa conscience.

Tertullien, qui reproche à l'empereur Constance ses violences , déclare que le droit naturel assure à chacun la faculté d'adorer ce qu'il

■ - ' . ' J l ■ » ■ » > * ■ ■ ■ < — www

(i) 1* Corinth. 5. 9.

ys 2* Corinth. 6. 14.

*3^ Ad Tit. 3. 10.

'45 2" Joan. V. 10-11.

veut, et que violenter les cœurs est une action contraire à l'Evangile (i).

Athénagore insiste sur la liberté de conscience établie par les lois impériales , en réclamant le même avantage pour tous les chrétiens (2).

Saint Hilaire , en parlant des persécutions exercées par les ariens contre les catholiques , leur démontre combien il est injuste d'employer la force au lieu de la raison (3).

Saint Athanase pose en principe que la religion doit être établie par la persuasion , à l'imitation de notre Sauveur, qui ne contraignait personne à le suivre. Les violences employées par les hérétiques > pour forcer à l'adoption de leurs^ erreurs.

(1) TcrлуUi^n. de praBBcript..c, 4* <^t ad Scapul.

(a) Atbenragore, l6gatio pro.cLristianis.

(3) »Les Discours • de. Saîat ^Hilaire à Cuns* tance.

ont par-là même un caractère qui en atteste la fausseté (i).

Saint Chrysostôme annonce qu'il n'est pas permis aux chrétiens d'user de rigueur pour de'truire l'erreur.

Les armes avec lesquelles on doittravailler au salut des hommes^ sont la douceur , la persuasion ; maximes fréquemment répétées dans ses écrits (2;.

Saint Augustin apostrophe les Manichéens en ces termes : Que ceuxlà vous maltraitent qui ne savent pas avec combien de peine on découvre la vérité : pour moi, je ne peux vous maltraiter. Je dois avoir pour vous la même condescendance dont on usait à mon égard, lorsque

,(1) s. Atfaanase , Historia Arianor. ad mo* nacbos. T. 1 , p. 38i.

(2) S. Cfarjsostôme y de sancto BabjL contra Julian. T. a, p. 540^ et T. 8; 29f . faoïùel. 4y^ inJoan.

mon aveuglement me portait à soutenir, vos erreurs (i).

Laetance tient le même langage ^ eu disant que la religion ne doit pes être forcée , et que les mauvais traitemens ne peuvent rien sur la volonté' (2).

Saint Grégoire le Grand indique dans quel esprit de mansuetude on doit travailler a la reunion des frères sèparès de l'Eglise (3).

Le vénéralle Bède raconte que les moines , envoyés en Angleterre par ce saint pontife , inculquèrent au roi Ethelbert des maximes de tolérance , et que ce prince s'étant converti, il ne contraignît personne à l'imiter, parce qu'il avait appris

^(1) S. Augus. T. XI y contra Epîst. Mariicb. p. i5i et i5a'.

(a) Laetant. lostitu^t., T. I, liv. 5, p^ 4^3.

(3) S. Gregor. Epîstol., T. IT, L i, Epist i4? p. 500.

(^4) de ses docteurs que le service de Jësus-Christ est volontaire (i).

Nous autres Français aimons à citer Salvien, prêtre de Marseille^ qui, en s'opposant . ënergiquement à ce qu'on persécute les liécétiques> ne désespère pas de leur conversion , et veut qu'on . les tolère parce que Dieu les tolère (a). ' . Saint Marliu ^ .éVieque de ,Tours , avec les évêqucs d'Espagne et des Gaulps^ se sépara de la coxqmunion d'Ithace et d'Ûrsace^ qui , en provoquant la persécution contre Priscilr lien et ses sectateurs, avaient i^enoqçé à la dquçeur chrétienpe»; Bq-r ronius et Collier- ont répété oes détails, qui sont la censure amicigée de Pinquîsition. Ce tribunal de sang dont Pexistence calomniailà religion catfio-lique est étratigier aux beaux

Ci') Bcda, 1. 1, c. 26.

(2; Salvian. de Gtibernat. Dei, K 5»

siècles de «e poairatt

deP

truease in gtkjAjt m de co

les qui .

La

dinal

ecrÎTMt a Lob» i

à tous la «ci»

approov

mais en

que Dieo Kiid»

ramener le^ ir:

Comparez cette morale evangélique avec les explorons de mal-veil* lance qui> depuis des siècles jusqu'à présent, se reprodui-seat fré* quemment dans des libelles protestaus. Ont - ils Jamais cessé d'accuser l'Eglise catholique , d'être idolâtre et d'adorer les saints^ quoiqu'ils sachent le contraire, quoiqu'ils soient démentis par l'enseignement unific(fme , universel et perpétuel de tous nos livres dogmatiques, nos sei^ mons , nos catéchismes , sans en ^excepter un seul un seul.

Ils font de l'Eglise catholique des peintures révoltantes dont l'imposture et la colère ont broyé les couleurs, puis ils a^^ellent cela le papi^m^ymais celui qui, dans ces derniers temps , a montré plus d'acrimonie^ plus accumulé d'injures contre nous, c'est peui-êire Je prédicateur de la eorwoca^ n ou assemblée synodale tenue en jtiiBet iSdy dans la catbé-

drale Saiat - Paul dçLondros» Il d^ clare que les caiJioliquej\$ êont çnnefnis des lois dipmes ethumaines.Ca discours latin

proi^oacé en présente d'une assenibl^e .noinl>reu6ie du clergé an^ ^iean «t ioepTİmé par ordrc de 1 Vcb^vêgue de Carutorbéry, u^ devait pas re^er svqs récompense^ et le docteur Spark est devenu évêqvie d'Eİy (i)-

Or que pem-^on faire de gens en^ nemis des lois dwines et humair' nés? Un évêque anglkan^ dont il isera parlé ailleurs , vous dira qu'il ne faut pas les tolérer ni jeu public ni en particulier^Bt tel étftit l'avis du prin- <npal fondateur des méthodistes, John Wesley. Dans ope lettre du 12 janvier 1780, philippique car

(i) f^ . sur ce discours The Histoiy of Ireland

.D«iUiil i8Ai,y 1.. %! p. 83!9.:et:suiv.; p9r le s^^ Tant et respectable M. Francis Plawjd^P*

lommeuse et viruleaie contre l'Eglise catholique, après avoir dit qu'il ne faut persécuter personne pour ses principes religieux, il déclare textuellement que les catholiques ne doivent pas être tolères par aucun gouvernement protestant , ni même chez les Turcs et les Païens»

A la ve'rité , un autre écrivain protestant présume que cette hostilité de John Wesley était seulement une aberration d^esprit que son cœur, eut désavoue'e s'il avait mieux connu les catho-Uques (i)- Quoiqu'on ait imputé à ses sectateurs la même a vei>sion contre l'EgUse catholique , admettons pour eux et pour leur fondateur l'excuse que fournit Nightingale.

Je me hâte de dire qu'on se trom-

^\\) A portraiture of lie roman catholic^religion bj Nightingale, ia-8^ . Loadon, i8t8| pag. 46 1 en note.

(^9) perait complètement si Fon envisageait conoime acte de repre'sailles ces citations hideuses d,pnt il serait facile de grossir étonnement le nombre.

Pai voulu seulement faire sentir à ceux qui re'clament avec - raison la liberté' de conscience et de culte, qu'ils ne doivent pas se montrer intolérans envers les autres.

Haïr est si affreux! aimer est si doux! je supplie, je conjure mes frères catnoliques d'opposer k la haine ^ toutes les effusions de la bontë dont Jësus-Christ a donne le précepte et l'exemple. Malheur à celui qui ne cherche pas , qui ne saisit pas avec em- pressement l'occasion de faire du bien à ceux qui lui ont fait ou voulu du mal !

Nous devons regarder les Turcs comme nos frères, disait le vertueux Fitz-James, dvêque de Soissons (i).

(i) y, son mandement de l'an 1763.

A plus fort^ raison devons-nous porter des regards de tendresse et isHr les Gfècs et sur cette multitude de sectes xMta- chées de la tige catholique. Si la vérité avait le droit de persëcuter Ferreur, à son tour Ferrenr étalerait la même pre'tentîdn. De*là naîtraient d^s guerres si improprement appele'es religieuses qui ensanglanteraient le monde.

Nos frères errans, de'jà trop malheureux d'avoir quitté le centre de l'unité, conservent des droits ineffaçables sur nos cœurs. Leurs ancêtres ont déserté l'Eglise catholique, leurs descendans peut-être y reviendront comme les Juifs reviendront à celui que leurs aïeux ont percé (i); mais eussiez-vous la certitude

'que leur ^^aration est sans retour, rien n'autoriserait k troubler leur culte. En rethierciant Dieu de vous avoir fait

(i) Joan. 19, 37.

naître dans la véritable rejgio* j craignez que ce trésor pe vous échappe ea punition d'avoir manque de çarité , et d'avoir abusé des grâces reçues. Que wtte crainte soit pour vous un motif qui vous lie plus e'troitement à cette Église catholique , la seule dont la visibilité' offre aux intelligences les plus bornées une suite non interrompue de premiers pasteurs depuis saint Pierre jusqu'à Léon XII, son successeur actuel.

C'est sous les yeux des papes que les Juife ont constamment et publiquement exercé leur culte à Rome.

Ils sont cpnnus pour les plus anciens citoyens, de cette viUe, puis- • qu'ils n'ont pas cessé d'y occuper le quartier qu'ils habitaient du temps de Vespasien.

Persécuter les ho w»^ pour leurs opinions religieuses , est non-seulement une injustice, un crime j c'est encore un acte très-^mpqlitique qui

aigrit les âmes , qui assare les pro* grès de l'erreur et lui donne du ressort, car il est dans la nature humaine de s'attacher plus fortement à ce qu'on veut lui enlever. L'amourpropre s'identifie à des opinions dont la conservation lui a coûte des sacrifices. C'est ainsi ' qu'en brûlant les Albigeois , ou fit plus de sectateurs au manichéisme que sa doctrine ne lui en avait acquis.

La perse'cution fait des hypocrites. Tels étaient ces prétendus convertis de la péninsule espagnole, que la doctrine du rabbin

Maimonide autorisait à dissimuler , et qui , caches sous le titre de nouveaux chrétiens , judaïsaient en secret. .

((La religion , dit un historien » de l'Eglise , doit se conserver et)) s'e'tendre par les mêmes moyens » qui l'ont établie. La prédication ,)) accompagnée de discrétion , de » prudence, la pratique de toutes

» les vertus et surtout une patience » sans bornes (i). »

Ceci amène des réflexions nouvelles sur la conduite à tenir envers les autres cultes.

Le zèle sans lumière ne serait qu'une torche incendiaire. Vous désirez faire des conquêtes a la religion catholique. En voici les moyens:

Finstruction , la charité, la prière, le bon exemple.

Dans les disputes, l'aigreur de parti et le mélange hétérogène des passions affaiblissent toujours les raisonnemens. Il n'en est pas de même des discussions libres et amicales auxquelles pré^dente la droiture , le désir sincère de connaître et de faire connaître la vérité. Mais

(i^ Discours sur l'Histoire ecclésiastique ^ par rabbé Racine, T. II , p. 402.

au lieu d'ai^meos^ exhaler des injures et lancer des pierres y c'est attaquer le corps quand il Êiut convaincre Pe&pritj c'est imbecillité et atrocité; c'est donner gain de cause à ceux qu'on ne peut réussir à persuader. Vous/ devez être catholiques, non comme on le dit sottement, parce que vos parens étaient catholiques, non parce que vous êtes nés dans cette religion, mais

parce qu'elle est la véritable, la seule véritable. Votre soumission à la foi doit donc être fondée en raison (i). Vous devez être en état, dit saint Pierre, de rendre compte de Tjotre espérance à qui ^vous le demande (2), sans cela vous n^êtes catholiques que de nom. Vos hommages peuvent-ils être agréa-

mmm

r) Roman, la. t.

2) i« Petr.3. i5.

blés k Dieu ^ si vous ne savez pas potii'quoi vbus les lui rendez ?

Il y a plus , vous devez transmettre le ae'pot sacre' de la religion à vos enfans , les prémunir contre le danger dé l'erreur ; car , vérité' et vertu, voilà le premier des biens , le plus* précieux des héritages. L'écriture sainte dit : Tu as un fils ^ instruis -- le {i); elle ne dit pas, enrîchîs4e ; et à quoi lui serviraient les richesses, s'il n'a pas appris l'art d'en faire un saint usage ? Si votre ignorance vous accuse, celle de vos enfans, non moins viccusatrice , attestera qlie vous avez manqué à l'un des principaux devoirs de la paternité.

Bossuet, dans sa première instruction sur les promesses faites à r Eglise , recommande aux catholiques de dotmer bon exemple à ceux

^rnsmamm

(i) Proverb. ig. t8, et 29. 17.

qu'ils veulent convertir (i). L'éloquence de l'exemple l'emporte sur celle des plus beaux discours. Mais par quelle fatalité,

certains hommes zélés , eh apparence , pour l'intégrité de la croyance, le sont-ils si peu pour l'intégrité de la conduite?

Tel qui répugnerait à fréquenter un individu d'une autre religion ^ a-t-il la même répugnance à fréquenter un concubinaire , un libertin, un ennemi des lois, et de la liberté publique ? et peut-il offrir la pureté de ses mœurs comme un gage de la pureté de sa foi? tant de gens s'aveuglent par l'idée que le zèle, sur certains articles, est, aux yeux de Dieu , une compensation de leur relâchement sur d'autres! Us consentent à faire tout, excepté de se corriger. Or, ces frères errans, ces méthodistes , comparent votre vie

avec l'Evangile. Ils remarquent si la sainteté du mariage y la fidélité conjugale y la piété filiale sont en honneur parmi vous.

Si l'ordre règne dans vos ménages , si vos enfans sont élevés dans la connaissance et la pratique de leurs devoirs religieux et moraux.

Si vous leur donnez l'exemple du travail, de la chasteté, de l'humilité de la douceur.

Si, vivant en bonne intelligence avec tout ce qui vous environne, vous êtes empressé de rendre service à votre prochain , c'est-à-dire à tout le monde, quelles que soient la croyance, la religion et la couleur.

' ■ Si la droiture préside à vos actions, et la sincérité à vos paroles. • Si les sacrements et les offices divins sont fréquentés.

Si le dimanche n'est pas un jour profané par une dissipation entière-

ment mondaine^ au lieu d'être UD Jour de recueillement consacre au Seigneur. Malheureusement, si ce parallèle y a lieu d'être pour eux un moyen d'édification^ était une occasion de scandale !

Que la sainteté de votre vie soit donc un miroir où reluit la sainteté de votre croyance. Pour eux et pour vous^ implorez du ciel ces grâces qui entraînent et purifient les âmes. D'loyez envers eux une charité sans bornes; lisez, et méditez^ dans saint Paul, l'admirable tableau qu'il a tracé de cette vertu, sans laquelle nous ne sommes rien (i). Que cette charité s'étende, s'il est possible, à tous les opprimés, consoler quement vos frères de religion, les catholiques des royaumes britanniques, qui depuis si longtemps revendiquent, sans succès, une

montre avec nous^ mmmmm^immmmmÊÊmÊmÊttmmmmmm-
mÊmmmmmmÊmm m mim h immi.— i— —

(i) 1^{re} Corinthe. 13. « et suiv.

justice contre l'anglicanisme persécute leur leur réalité; que cette charité s'étende à vos frères de religion et de couleur de la Martinique^ tourmentés, incarcérés, déportés récemment par la force coloniale^ qui ne veut pas même leur pardonner d'avoir réclamé les droits imprescriptibles qu'ils tiennent de la nature^ de son auteur et des lois(i).

Catholiques et libres, vous n'aurez jamais de plus beaux titres. Mais qu'une d'ance perpétuelle surveille tous les pièges par lesquels on tentera, longtemps encore, de vous ravir ces titres glorieux. Vos amis d'Europe s'occupent sans relâche à démasquer les trames ourdies contre vous, à démasquer les noms^

la Ma

V* re excellent Mémme pour les âépûrtés de fartîniquej 8^. Paris, <.i 6^49 pav" M. Isambert, l'un des %voeaii6 les*|>lifes«o)élèbreg du bmTean de Paris.

breux intrigans qui se relayent, en niultipliant les libelles, les impostures , les menaces /les caresses, les promesses, les par-jures pour vous arracher cette liberté'.

Susciter la division entre les couleurs, est le moyen principal sur lequel vos implacables ennemis fondent l'espérance de vous remettre aux fers. Une brochure qui vient de paraître , atteste que tel est encore le projet d'un certain nombre d'ejptre eux(i). Dans mes e'crits, j'ai signalé sans cesse ce danger, qui n'est pas illusoire. Désespérez vos ennemis par votre union , en vous ralliant toujours à l'étendard de la loi et de»

ceux qui en sont les dépositaires.

Sous des formes astucieuses l'hë-

MBi

(i^ De Saint-Domingue, Réflexions, 8^. Paris, 1 824 , p. 1 1 et suiv. ; par M. Mazois père , qui n'approuve pas k cet égard l'opinion des Colons.

re'siè cherchera sans doute à s'insinuer parmi vous. Si les plaintes ele-; vees par quelques méthodistes -e'trangers contre quelques Haïtiens sont réelles , comportez-vous à leur égard de manière que ce qui était médisance ne puisse se reproduire que sous les traits de la calomnie; mais en ouvrant à des frères errans les bras de la charité, fermez votre sein àl'erreur, Laliberté du

culte est pour eux un droit, rattachement à la religion catholique est pour vous un devoir. Conservez soigneusement cette pureté de croyance, désignée par les Pères de l'Eglise sous le nom de la sainte Trinité. Que la piété développe et sanctifie les heureuses dispositions dont le Créateur vous a doués. Fasse le ciel que conduits par des pasteurs dont la vigilance soit aussi active qu'éclairée, août les instructions soient fréquentes et solides', dont les mœurs pures

soient potif Vous des modèles, vous croissiez journellement en science et en vertu. Espérez qu'il arrivera le temps, où Haïti aura un clergé instruit et vertueux, sous la direction du vénérable archevêque

de 'Santo-Domingo et celle' de ses confrères.

mon l'acte est très l'honneur sur les Américains vers lequel les esclaves et leurs maîtres, les opprimés et les oppresseurs louent l'œuvre de Dieu, ceux-là en souvenir, cet éternel

gissant ; il n'est donné à Dieu de Soulever le voile de l'avenir et d'y dérober les secrets que Dieu s'est réservés, mais d'ajuster les données acquises par les événements antérieurs

et contemporains, on voit approcher l'époque où l'humanité

rien n'est éternelle que les hommes, les ailes de l'humanité sont sur des fers et des esclaves.

C'est la prédiction consignée, il y a

trente-trois ans dans une lettre tant calomniée d'un ministre des autels (i) qui vous aimait qui vous aime et qui est tendre-

ment attache à la religion catholique dont les principes bien connus^ dont la morale bien pratiquée seront toujours un boulevard contre le despotisme et formeront toujours avec la liberté privée et publique une indissoluble alliance.

(i) Lettre aiu citoyens de couleurs et nègres libres, par IML, Grégoire, etc., in-8^. Paris ^ 8 Juin 1791, pi. ia.

Sources et licence

Texte : <https://archive.org/details/delalibertdeconoogrgoog>. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.